

Réf: Dossier N° 013162

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BAMKO »

Siège social Abidjan, Anyama, EBIMPE, Lot 3294, Ilot 347

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMKO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

LA PRODUCTION AVICOLE, LE NEGOCE DE PRODUITS ET LA PRESTATION DE SERVICES LIES A LA PRODUCTION AVICOLE - L'ELEVAGE DE TOUS TYPES.  
LA MAINTENANCE DE SYSTEME ELECTROMECHANIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, EBIMPE, Lot 3294, Ilot 347

Dirigeant(s) : M BOSSON AMAN KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05369 du 16/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26177/GTCA/RC/2021 du 16/02/2022

